

Centre Intercommunal d'Action Sociale du — PAYS GRENAUDOIS —

Artassenx - Bascons - Bordères et Lamensans - Castandet - Cazères sur l'Adour - Grenade sur l'Adour -
Larrivière Saint-Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin - Saint Maurice sur Adour

Envoyé en préfecture le 12/04/2021
Reçu en préfecture le 12/04/2021
Affiché le 12/04/2021
ID : 040-200015204-20210407-2021_011-BF



N° 2021-011

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.I.A.S DU PAYS GRENAUDOIS

Séance du 7 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept du mois d'avril à dix heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. dûment convoqué s'est réuni, en raison des normes sanitaires en vigueur, au Centre Socio-Culturel de Grenade-sur-l'Adour, sous la Présidence de M. Jean-Luc LAFENETRE, Président.

Membres en exercice	23
Quorum	12
Présents	14
Votants	13
Pour	13
Contre	
Abstention	
Date de la convocation : 29 mars 2021 Reçue le 30 mars 2021	

Etaient Présents : Jean-Luc LAFENETRE – Jean-Michel BERNADET – Huguette BRAULT – Thierry CLAVE – Françoise DELAMARE – Anne-Marie DUCOURNAU – Jean DUFAU – Françoise LABAT – Michelle LAFITTAU – Jean-Claude LAFITE – Jean-Claude LALANNE – Christophe LARROSE – Joëlle PRIEUR – Michel SANSOT.

Excusés : Patrick DAUGA – Martine DESPUJOLS – Eliane HEBRAUD – Philippe OGE – Jean-Pierre PESLAY.

Absents : Pascale BEZIAT – Josiane CABE – Evelyne LALANNE – Claude LESPES.

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1,

VU la délibération du Conseil d'Administration approuvant le budget primitif de l'exercice 2020,

VU les délibérations approuvant les décisions modificatives relatives à cet exercice,

Le Vice-Président expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020.

Le Président ayant quitté la séance et le CONSEIL D'ADMINISTRATION siégeant sous la présidence de M. Christophe LARROSE, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité,

- **ADOpte le compte administratif de l'exercice 2020 arrêté comme suit :**

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2020	Résultat de clôture 2020
INVESTISSEMENT	35 174.37 €	-	12 469.69 €	47 644.06 €
FONCTIONNEMENT	81 613.74 €	-	- 58 520.25 €	23 093.49 €
TOTAL	116 788.11 €	-	- 46 050.56 €	70 737.55 €

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le 12/04/2021

ID : 040-200015204-20210407-2021_011-BF



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le TA dans un délai de 2 mois à compter de son affichage et de sa transmission au représentant de l'état

**Fait et délibéré les Jour, Mois et An que dessus
Pour extrait conforme, le 7 avril 2021
Le Président du CIAS,
Jean-Luc LAFENETRE.**

C.I.A.S.



Du Pays Grenadois - 40270